



AIDE A LA CONNEXION



Se rendre sur le site internet

<https://www.gh-re.fr>



- 1). Cliquer sur « *Institut de formation* » puis glisser jusqu'à « *Epreuves de sélection et admissions* »
- 2). Choisir l'une des 2 formations :
« *Epreuves de sélection IFSI* »
« *Epreuves de sélection IFAS* »

En contre bas, vous trouverez :

- Dossier de sélection à télécharger
- Démarches à suivre

ADMISSION POUR LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

RENTREE 2024

Si vous êtes candidat(e) relevant de la formation professionnelle continue (FPC)

Le calendrier des épreuves est le suivant :

Ouverture des inscriptions	- mercredi 10 janvier 2024
Clôture des inscriptions	- mercredi 21 février 2024
Épreuves de sélection	- Jeudi 28 mars - vendredi 29 mars 2024 (Horaires selon convocation) - Lieu : IFSI 1 ^{er} choix
Épreuve écrite	- Vendredi 29 mars 2024 : 14h - Lieu : IFSI 1 ^{er} choix
Affichage des résultats	- Jeudi 11 avril 2024 à 15h (IFSI / internet*) * sauf avis contraire lors de l'inscription

- **PREMIERE ETAPE** : Télécharger le dossier d'inscription 
- **DEUXIEME ETAPE** : Vous inscrire en ligne dans l'IFSI de votre premier choix
 Pour IFSI de Saint-Malo 
 Pour IFSI de Dinan 

3). Télécharger le dossier d'inscription

4). Cliquer sur le bouton de l'institut de votre choix



 secrétariat IFAS ST MALO 02.99.21.20.89
 secrétariat IFAS DINAN 02.96.87.63.30

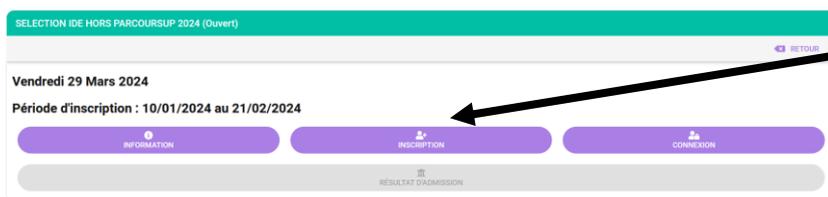
ifas@ch-stmalo.fr
secretariat.ifas@ch-dinan.fr

 secrétariat IFSI ST MALO 02.99.21.28.89
 secrétariat IFSI DINAN 02.96.87.63.30

ifsi.sec@ch-stmalo.fr
secretariat.ifsi@ch-dinan.fr



5). Cliquer sur la formation de votre choix



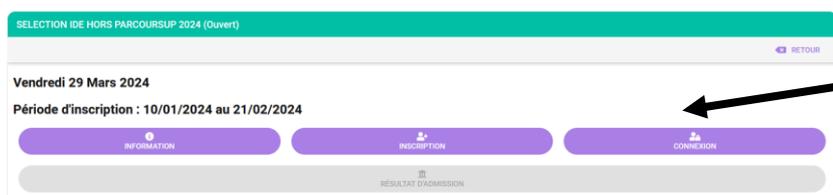
6). Cliquer sur « *Inscription* »

7). Procéder à votre pré-inscription.

Un mail vous sera envoyé à l'adresse que vous avez indiquée.

Sur ce mail, cliquer sur le lien proposé et créez votre mot de passe.

(Si vous ne recevez pas le mail, penser à consulter vos SPAMS)



8). Cliquer sur « *Connexion* »

9). Procéder à votre inscription en vous identifiant à l'aide du mot de passe.

A l'issue de toute la saisie, la fiche récapitulative devra être jointe au dossier papier complet + annexes + justificatifs comme demandé puis retourner à l'ensemble à l'institut de votre choix n°1.

📠 secrétariat IFAS ST MALO 02.99.21.20.89
 📠 secrétariat IFAS DINAN 02.96.87.63.30

ifas@ch-stmalo.fr
secretariat.ifas@ch-dinan.fr

📠 secrétariat IFSI ST MALO 02.99.21.28.89
 📠 secrétariat IFSI DINAN 02.96.87.63.30

ifsi.sec@ch-stmalo.fr
secretariat.ifsi@ch-dinan.fr